

Justificatif de la sécurité et de la stabilité des talus

(art. 75, 76 et 79 OTConst)

Maître d'ouvrage:

Direction des travaux:

Ingénieur spécialisé/géotechnicien:

Entreprise de terrassement:

1. Situation

Adresse, nom du chantier:

NPA, localité:

2. Particularités de l'excavation

• Localisation, parties concernées:

• Hauteur du talus:

• Pente du talus:

☐ Prise en compte des venues d'eau, eaux souterraines et eaux de ruissellement (précipitations):

• Charges supplémentaires:

– véhicule: ☐ oui ☐ non

– grue: ☐ oui ☐ non

– dépôts de matériaux: ☐ oui ☐ non

– dépôts de terre: ☐ oui ☐ non

– remblayage récent: ☐ oui ☐ non

– présence de structures: ☐ oui ☐ non

– autres:

• Mesures de sécurisation requises: ☐ oui ☐ non

3. Vérification de la stabilité du talus selon la norme SIA 267

• Méthode de calcul utilisée:

• La stabilité du terrain est-elle garantie sans mesures complémentaires? ☐ oui ☐ non

• Si non, mesures exigées:

• Responsable de la mise en œuvre des mesures et du suivi:

Date:

Timbre et signature:
(ingénieur spécialisé/géotechnicien)

Schéma de la situation:

Vue en plan: